Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 19 (1881)

Heft: 35

Artikel: [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-186527

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'âne et venant brutalement rappeler aux jeunes gens de 16 à 19 ans, leurs devoirs de citoyens d'une république armée. Coûte que coûte, alors, il fallait s'habiller lestement et se rendre à Beaulieu. Là, les malheureux jeunes gens déjà nommés, divisés en sections de quartiers, savouraient trois heures durant, sous le commandement de sous-officiers aussi zélés qu'infatigables, les ineffables douceurs de l'école de soldat 1^{re} section, au lieu de s'en aller en courses de montagne ou de se reposer mollement d'un samedi soir un peu mouvementé.

Et dire que ce supplice durait trois ans de suite et qu'il fallait toujours recommencer pour les nouvelles classes non encore initiées aux subtilités des à droite, des à gauche et des demi-tours.

Ces matinées de dépôt sont restées gravées dans ma mémoire comme un cauchemar et comme un remords, car combien de fois me rendant sur le lieu du supplice, mal éveillé, l'estomac creux, ne me suis-je pas surpris avec des pensées coupables de désertion, de naturalisation étrangère, etc.

Et notez bien, qu'on ne badinait pas de ce tempslà. Chaque dépôt manqué, vingt-quatre heures d'Evêché et de haricots; c'était fatal.

Je me souviens toujours d'un de mes amis qui, revenu de l'étranger, avait cru pouvoir en prendre à son aise, et malgré les sommations, avait dédaigné de se rendre aux exercices. Un beau jour je le rencontrai, sombre, lugubre et littéralement chargé de romans du cabinet de lecture. Le malheureux s'en allait expier par 96 heures de séjour dans un cachot humide, le poids de son indépendance de caractère.

Ce qu'il y avait encore de plus terrible que l'exercice, c'était le retour à 9 heures et demie. Il fallait alors, pas rasé, vêtu comme des gens réveillés en sursaut par un incendie, affronter les regards de tout un monde pomponné, correct, se rendant à l'église ou en promenade. Et toujours dans les groupes se trouvait la personne aux yeux de laquelle on aurait voulu paraître armé de tous ses avantages et qui répondait à votre coup de chapeau d'un air moqueur ou scandalisé.

Dans ces circonstances pénibles il fallait alors perdre le reste de la matinée pour s'habiller, déjeuner, heureux encore si un mal de tête causé par le vin blanc bu trop matin, pendant le repos, ne venait vous gâter toute votre journée.

Il faut y avoir passé soi-même pour bien se rendre compte de ce que c'était, et la jeunesse d'aujourd'hui ne peut pas savoir ce qu'elle a gagné à la suppression de cette lugubre obligation.

Depuis, au militaire, j'ai dû supporter bien des ennuis et des fatigues, et cependant jamais cela ne m'a semblé aussi dur que ces dimanches matins sacrifiés sans résultat appréciable.

Une seule fois pourtant, un de nos exercices fût égayé par un épisode assez drôle. Un original faisant partie d'une section de terribles, avait parié

qu'il viendrait au dépôt en complet blanc, gants jaunes, monté sur un vélocipède, et que personne n'oserait lui dire un mot. Mal lui en prit, car s'étant formalisé des plaisanteries et des bousculades que lui attiraient son costume, il répondit par un formidable coup de poing à l'un des plus acharnés. Le malheureux ne savait pas ce qui l'attendait. Pendant le repos (je me reposais alors au bout de la place), commença une véritable chasse à l'homme, et je vis passer à grandes enjambées, le pauvre diable poursuivi par toute sa section poussant des cris de Canaques en gaîté. Se sentant acculé, l'infortuné fit brusquement colonne à gauche vers la cantine pour se réfugier vers les instructeurs qui y étaient attablés, mais ayant compté sans l'élan qui l'emportait, il vint s'étaler au milieu des tommes de chèvre et des chopines de notre état-major, qui ne comprit rien à cet aérolithe d'un nouveau genre. Le rappel fut immédiatement battu et le drame en resta là. C'est je crois la seule fois que j'ai ri au dépôt; aussi au risque de passer pour un centralisateur, je répète que notre nouvelle organisation militaire a bien son mérite, dussé-je m'attirer par là le mépris de tous mes lecteurs, qui regrettent le temps des BLACK. croisées blanches.

Lausanne, le 24 août 1881.

Monsieur le rédacteur,

La boutade que vous avez publiée samedi dernier, sous le titre: Les mésaventures d'un aveugle, m'a remis en mémoire, cette page touchante que j'avais lue il y a quelques années et que j'ai le plaisir de vous communiquer; c'est l'histoire, un peu romanesque peut-être, d'une opération de la cataracte, faite sur un aveugle-né, âgé de vingt ans, par M. Grant, chirurgien, à Londres, en présence de plusieurs personnes.

Tous les spectateurs gardaient un profond silence, afin de mieux observer les mouvements qu'occasionneraient dans l'âme du jeune homme les nouvelles sensations qu'il éprouverait. Lorsque ses yeux furent frappés des premiers rayons de la lumière, on aperçut sur son visage l'expression du ravissement; il fut sur le point de s'évanouir de joie et d'étonnemeut. M. Grant était devant lui, tenant ses instruments à la main; il l'examina attentivement et porta sur lui-même ses regards, comme pour comparer les deux objets. Tout lui semblait pareil, excepté les mains, parce qu'il prenait les instruments pour une partie des mains du chirurgien. Pendant que cette scène se passait, sa mère ne put contenir ses transports de joie; elle courut à lui les bras ouverts en s'écriant : Mon fils, mon cher fils ! Le jeune homme reconnaît sa mère à la voix; la parole lui manque, il ne peut proférer que ces mots: Est-ce vous? est-ce ma mère ? et il s'évanouit.

Il y avait dans l'appartement une jeune fille avec laquelle il avait été élevé, qu'il aimait tendrement et dont il était aimé. Le voyant sans connaissance, elle laissa échapper un cri de douleur, qui sembla rappeler le jeune homme à la vie. Il entendit la voix de son amie, ouvrit les yeux, et après quelques moments de silence, ou s'écria: « Qu'est-ce qu'on m'a donc fait, où m'a-t-on transporté? Ce que je sens autour de moi, est-ce la lumière dont on m'a si souvent parlé? Le sentiment nouveau que j'éprouve est-il celui de la vue?... Toutes

les fois que vous dites que vous êtes bien aise de vous voir l'un l'autre, êtes-vous aussi heureux que je le suis en ce moment?... Où est Tom qui me sert de guide? Il me semble maintenant que je marcherais bien sans lui. »

Il voulut faire un pas; mais il s'arrèta et parut effrayé. Comme l'agitation de son âme était extrême, M. Grant lui conseilla de fermer les yeux et de les ouvrir peu à peu. afin de les accoutumer par degrés à supporter la lumière. Il ne se rendit qu'avec peine à ses raisons. On lui tint quelque temps les yeux couverts, et, dans ce retour de cécité, il se plaignit amèrement qu'on l'avait trompé, qu'on avait employé quelque enchantement pour lui faire croire qu'il jouissait de ce qu'on appelle la vue. Enfin, il protesta que les impressions restées dans son âme le rendraient fou, si ce sens, en effet, ne lui était pas rendu. Il voulut deviner les noms des personnes qu'il avait vues dans la foule, et conter ce qu'il avait remarqué; mais les expressions lui manquèrent. Après cette rude épreuve, on crut qu'il n'y avait plus de risque à lui ôter son bandeau, et l'on chargea la jeune fille de cette douce commission en lui recommandant expressément de tâcher de le distraire par ses discours, de l'impression trop vive des objets. Elle s'approcha de lui, et, dénouant son bandeau elle lui dit : « Monsieur William, je vais vous rendre l'usage de la vue; mais je ne saurais m'empècher d'avoir quelque inquiétude. Je vous ai aimé dès mon enfance quoique vous fussiez aveugle; vous m'avez aimée aussi; mais vous allez connaître la beauté, vous allez éprouver des sentiments qui vous ont été inconnus jusqu'ici. Si vous alliez cesser de m'aimer! Si quelque objet que vous trouverez plus aimable allait m'effacer de votre cœur! »

— Ah! ma chère amie, répondit le jeune homme, si je devais, en jouissant de la vue, perdre les tendres émotions que j'ai senties toutes les fois que j'ai entendu le son de votre voix, si je ne devais plus distinguer le pas de celle que j'aime, lorsqu'elle s'approche de moi, et s'il me fallait changer ce plaisir si doux et si fréquent pour le sentiment tumultueux que j'ai éprouvé pendant le peu de temps que j'ai joui de la vue, j'aimerais mieux renoncer pour la vie à ce sens nouveau. Je n'ai désiré de voir que pour vous sentir, vous posséder, vous aimer d'une autre manière; arrachez-moi ces yeux, s'ils ne doivent servir qu'à vous rendre moins chère à mon cœur. »

La jeune fille l'embrassa tendrement, et William ne pouvait se lasser de la regarder; il l'appelait en la touchant, et la priait de parler pour se convaincre que c'était elle qu'il touchait. Tout l'étonnait, il ne pouvait accorder les sensations qu'il éprouvait par la vue, avec celles qu'il percevait des mêmes objets par les autres sens; et ce n'a été que par degrés qu'il est parvenu à distinguer et à reconnaître les formes, les couleurs et les distances.

Je termine par le récit d'un incident curieux, auquel on doit l'origine des établissements d'instruction et d'éducation pour les aveugles.

En 1783, dans un café placé à l'entrée d'une promenade publique de Paris, huit ou dix aveugles rangés sur un banc, exécutaient une symphonie discordante. Une foule d'oisifs attirés par le spectacle, s'égayaient aux dépens des pauvres artistes. Au milieu de ces railleurs, qui ont souvent, il faut le dire, les qualités de leurs défauts, et que l'on voit verser le fond de leur bourse dans la sébile de celui dont ils se sont moqués, se trouva un homme pénétré de sentiments tout différents. Chacun riait; lui, peiné, meurtri, réfléchissait. Ainsi, suivant le milieu où elle tombe, la semence produit des fleurs ou des épines.

Cet homme entrevit tout à coup la possibilité de donner aux malheureux aveugles la jouissance des moyens dont ils simulaient l'emploi : « L'aveugle, se dit-il, ne connaît-il pas les objets à la diversité des formes? Se méprend-il à la valeur d'une pièce de monnaie? Pourquoi ne distinguerait-il pas un ut d'un sol, un α d'un f, si ces caractères étaient rendus palpables. » Cet homme, c'était Valentin Haüy, qui venait d'enfanter l'idée fondamentale sur laquelle devait reposer à jamais, l'enseignement des aveugles qui, pendant une longue suite de siècles, étaient restés complétement abandonnés aux efforts particuliers des familles auxquelles ils appartenaient, efforts toujours mal dirigés et ne produisant que de bien faibles résultats.

Les premiers essais tentés avec beaucoup de succès, par Haüy, attirèrent l'attention du gouvernement et une Société philantropique fut confiée à sa direction. Telle fut la modeste origine de l'institution qui devait prendre plus tard tant de développements.

Coumeint quiet on homo bin einteinchounâ pâo étrè causa d'on grand malheu.

On lulu qu'ein avâi prâi onna bonbardâïe Nº 1 (et cein arrevè onco à bin d'autro), sè reintornâvè à l'hotô ein trabetseint et ein s'apporeint on bocon contrè lè mourets, quand sè va eincoblià à coté dè sa porta, contrè on espèce d'afférè que lo fà étaidrè lè quatro fai ein l'ai. Quand vâo vouâiti cein que l'irè, ye trâovè on pourro diablio qu'ein avâi onco mè què li et que ne poivè pas pi remouâ lo petit artet. L'ein eut pedi. « Sarâi mau fé d'abandenâ dinsè à l'air dâo teimps ce pourro coo », se sè dese, et coumeint démâorâvê solet, l'eimpougnè lo gaillâ, lo trainè tant bin què mau amont lè z'égras, po lo férè drumi avoué li. Arrevâ âo páilo, lo vâo mettrè su lo lhi; po cein, tatse dè lo selévâ et sein écartâ lè rideaux, lo tsampè asse hiaut et asse liein que pâo et retire le rideaux. aprés quiet sè peinsà que stu gaillà avâi portant mé bu què li, que cein ne poivè pas allâ dinsè, et que po drumi découtè faillâi étrè dein lo mémo état, et ye repart bâirè onco on demi-litre. Quand l'est que dévant, m'einlévine se ne trâovè pas onco on cocardier étai dein lo mâidelion. « Parait que l'est la né dâi soulons, se sè dese, et ne sé pas porquiet n'aré pas atant pedi dè césiquie què dè l'autro », et l'eimportè amont ein sè deseint que y'avâi prâo pliace po trâi dein lo lhi. L'accoulhiè assebin permi lè rideaux, découtè l'autro, sein vouâiti se l'étiont à betsevet âo pas et retracè aprés lo demi-litre. On troisiémo iadzo trâovè onco on soulon, que portè onco amont vai lè z'autro. Ma fâi, tant qu'à trâi fut bon! Ereintâ, tot ein nadze et tot eimbrelicoquâ, n'a pas lo coradze ni la fooce dè ressailli, et sondzeint que quatro dein on lhi, l'étâi trâo, s'étai dein on fauteuit iô ne tardà pas à ronclliâ.

Lo leindéman matin, se reveillè tot eintoupenâ, et dévant d'avâi âovai lè ge, repeinsè à sè soulons et à son lhi que dâi étrè galé; mâ ein sè reveilleint tot dè bon, l'est tot ébayi dè vairè que son lhi n'étâi pas défé et que la fenétra étâi âoverta. Parait que l'ont z'u vergogne, se sè peinsà, l'ont refé lo lhi et l'ont décampâ pè la fenétra, mâ l'est portant on pou hiauta, et ein vollieint vouâiti se y'avâi petétrè on étsila, ye vâi tot avau on homo moo, tot fracassi, tot émelluâ.